



CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Année scolaire 2020-2021

Ouverture du calcul du 10 août au 10 octobre 2020

SERVICE SCOLAIRE
Tél : 01.69.80.51.55

Pour bénéficier d'une tarification individualisée valable jusqu'au 31 octobre de l'année suivante, il vous appartient comme tous les ans de procéder au calcul du quotient familial du moment où vous résidez sur la commune de Saint-Michel-sur-Orge.

ATTENTION : en l'absence de quotient, **les factures seront calculées au plein tarif**. Des changements liés aux ressources des familles et à la composition du foyer pourront être pris en compte toute l'année. Tout calcul intervenant en cours d'année sera pris en compte **sur la facture du mois suivant**.

Après avoir déposé vos documents aux accueils de la Mairie, votre carte de quotient 2020-2021 vous sera alors communiquée selon votre choix :

Par mail Par courrier

Pour toutes les familles effectuant leur démarche via la portail famille, leur carte de quotient leur sera adressée par mail.

PROCEDURES DE DEPOT

- **Par la boîte d'échange** dédiée à votre espace personnel du portail famille en scannant vos documents en pièces jointes (Aller sur l'onglet : Nous contacter -> Communiquer avec un service de la mairie -> Service affaires scolaires – pôle facturation / Thème : Quotient familial)
Merci de privilégier l'envoi de vos documents en format PDF.
- **Par correspondance** :
En adressant au service scolaire **une photocopie des pièces demandées** ainsi que ce formulaire :
Hôtel de Ville - Service scolaire 16, rue de l'église 91240 Saint-Michel-sur-Orge
- **A l'accueil de l'Hôtel de Ville (16, rue de l'église) ainsi qu'au Centre Municipal de la Guette (6, allée de la Guette) du 10 août jusqu'au 10 octobre 2020 muni des documents photocopiés (à déposer dans l'urne mise à disposition)** :
 - Le **lundi de 13h à 19h à l'Hôtel de Ville** (17h30 pendant les vacances scolaires) et jusqu'à **17h30 au centre municipal de la Guette** ;
 - Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
 - Le samedi de 9h à 12h, uniquement à **l'Hôtel de Ville**.

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- Livret de famille ;
- Justificatif de domicile **datant de moins de 3 mois** (quittance EDF, quittance de loyer...).
En cas d'hébergement chez un particulier, ce dernier doit fournir une attestation sur l'honneur accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité et de son justificatif de domicile ;
- **Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans** ;
- **Attestation de paiement** des allocations familiales (si vous êtes allocataire CAF) du dernier mois : **détail des sommes perçues**.

Puis selon votre situation professionnelle :

- **Vous avez un emploi fixe depuis + 1 an** : avis d'imposition **2020 sur les revenus de 2019 des responsables légaux de l'enfant (Sommes déclarées avant déduction)**
- **Vous avez un emploi fixe depuis - 1 an** : 3 derniers bulletins de paie ;
- **Vous êtes assistant(e) maternel(le)** : fiches de paie de tous les contrats et complément ARE le cas échéant ;
- **Vous êtes intérimaire** : fournir le contrat de travail ainsi que les indemnités journalières Pôle emploi ;
- **Chômeur indemnisé** : attestation Pôle emploi indiquant **le montant journalier**. Un quotient provisoire vous sera établi.
Pensez à le prolonger en fin de période ;
- **Profession libérale/artisan/commerçant** : bilan d'activité ou comptable ou avis d'imposition.

DOSSIER A REMPLIR PAR LA FAMILLE



1 SEUL DOSSIER A REMPLIR PAR FAMILLE

Tous les champs sont à remplir obligatoirement

Si vous ne souhaitez pas faire établir votre quotient, veuillez cocher la case ci-contre après avoir renseigné vos coordonnées et signé le formulaire.

Aucun document ne vous sera demandé. Le tarif maximal vous sera alors appliqué.

SITUATION : Marié(e) Union libre Pacsé(e) Divorcé(e) Séparé(e) Célibataire Veuf (ve)

PARENT 1

NOM : **PRENOM :**

NOM DE JEUNE FILLE : **DATE DE NAISSANCE :**

ADRESSE :

TELEPHONE : **ADRESSE MAIL** (obligatoire si vous en disposez d'une) :

PARENT 2

NOM : **PRENOM :**

NOM DE JEUNE FILLE : **DATE DE NAISSANCE :**

ADRESSE :

TELEPHONE : **ADRESSE MAIL** (obligatoire si vous en disposez d'une) :

ENFANT(S) A CHARGE (pris en compte pour la facturation uniquement jusqu'aux 20 ans)

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Je soussigné(e) M certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à :

Le :

Signature :

"Les données à caractère personnel recueillies grâce au présent document sont collectées et font l'objet d'un traitement par la commune de Saint Michel sur Orge dans le but d'établir le quotient familial et calculer les tarifs des prestations, en fonction de la situation familiale, des revenus et du nombre d'enfants. Ce traitement est fondé sur la nécessité de service, afin de calculer le quotient familial qui est utilisé pour la facturation. Les données traitées sont destinées à la régie unique et sont conservées pendant une durée de 10 ans.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données « Loi Informatique et Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, ou d'opposition en contactant le Délégué à la protection des Données de la collectivité en envoyant un courriel à l'adresse dgd@cigversailles.fr ».